



ÉCOLE  
NATIONALE  
DE THÉÂTRE  
DU CANADA

# APRÈS CHAQUE TOMBÉE DU RIDEAU, UN RAPPEL...

**Vos passions  
peuvent  
vous survivre**

L'École nationale de théâtre du Canada (ÉNT) offre une formation unique aux artistes de théâtre de tous horizons pour créer des œuvres qui font la différence. Nous encourageons les passionnés de théâtre comme vous à prendre les dispositions nécessaires pour faire un don planifié à l'ÉNT qui lui sera versé au moment opportun.

Votre don aidera la prochaine génération d'artistes à rassembler les GENS pour leur permettre d'imaginer, de penser et de ressentir collectivement. Le théâtre solidifie les bases de la communauté, catalyse l'empathie, la créativité, les débats et le mieux-être ensemble.

## **Comment laisser votre propre héritage philanthropique**

Des avantages financiers et fiscaux importants sont associés à chaque type de don. Ils vous permettent de **minimiser** le coût de votre geste philanthropique, tout en **maximisant** son impact.

// Don testamentaire  
// Pourcentage de droit d'auteur  
// Dons de titres cotés en bourse  
// Don d'un REER ou d'un FERR  
// Don d'une rente assurée

// Don d'une police d'assurance vie  
// Don d'un bien immobilier  
// Don en nature  
// Fiducie de charité

## Reconnaissance des donateurs

La **Société patrimoine et horizon** de l'ÉNT accorde une reconnaissance aux diplômés et aux amis qui incluent l'ÉNT dans une disposition de leur testament ou toute autre forme de don planifié. Lorsque vous nous manifestez vos intentions, vous recevez un certificat personnel signé par notre directeur général, de même que des invitations à des événements et des activités. Les détails relatifs à vos dons planifiés resteront totalement confidentiels. Si vous souhaitez figurer dans notre rapport annuel ou dans nos documents de communication, il nous faudra une autorisation écrite de votre part.

## Les dons planifiés peuvent être personnalisés selon le rôle que vous souhaitez voir votre legs jouer

**Dons sans affectation** : Il s'agit du meilleur choix si vous souhaitez laisser l'entière liberté du processus créatif à la discrétion de la prochaine génération de l'ÉNT. Votre don sera consacré aux besoins les plus pressants de l'ÉNT et aux priorités émergentes.

**Dons avec affectation** : Ils permettent à l'ÉNT d'envisager l'avenir en fournissant un appui essentiel, entre autres à ses programmes de base et spécialisés, à l'aide financière aux étudiants, au soutien aux enseignants, au renouvellement d'équipements, à la bibliothèque et aux archives. Puisque chaque don avec affectation possède ses propres caractéristiques, l'ÉNT conseille aux donateurs qui choisissent cette option de s'entretenir avec la directrice du développement pour l'effectuer de manière appropriée.

**Dons consommables** : Ces fonds sont utilisés au complet, généralement sur une période relativement courte. S'ils sont plus importants, ils peuvent être écoulés sur une plus longue période. Aucune somme minimale n'est requise.

**Dons sous forme de dotation** : Ces fonds, qui fournissent des revenus annuels à perpétuité et servent à des fins précises, ont un seuil minimal d'investissement. Si vous envisagez d'établir un tel fonds, veuillez vous entretenir avec la directrice du développement.

## Nous vous encourageons vivement à solliciter l'avis d'un conseiller juridique professionnel dès aujourd'hui

Les legs testamentaires et autres dons planifiés possèdent des caractéristiques qui leur sont propres. C'est pourquoi l'ÉNT encourage les donateurs à s'entretenir avec la directrice du développement, **Jean Stutsman**. Elle travaillera avec vous, vos conseillers et vos courtiers pour trouver le moyen le plus valorisant et le plus pratique de satisfaire nos intérêts communs.

Joignez-la par téléphone au **514-842-7954 poste 141**, ou par courriel à [jeanstutsman@ent-nts.ca](mailto:jeanstutsman@ent-nts.ca)

Nos numéros d'enregistrement d'organisme de bienfaisance sont :  
Au Canada 13053 3979 RR0001 et aux États-Unis 98-0151321/525135047

### TÉMOIGNAGE DE MICHAEL EAGAN Scénographie 1966

Pourquoi laisser de l'argent à l'ÉNT dans mon testament ?  
Eh bien, comme on le dit souvent :  
« Je ne l'emporterai pas avec moi. »  
La vérité est que je souhaite tout simplement contribuer à une école qui a beaucoup enrichi ma vie. Ma succession sera pour moi la meilleure manière de poser un geste philanthropique envers l'ÉNT pour les futurs artistes, rêveurs, gens d'action et d'avant-garde en quête de beauté et de sens. Cette école n'a pas sa pareille. Elle nous pousse toujours à nous surpasser. Ce genre de liberté artistique mérite d'être entretenue et protégée.

### TÉMOIGNAGE DE GIL DESAUTELS, Gouverneur de l'ÉNT

C'est avec grande fierté que j'ai choisi de faire un don planifié à l'École nationale de théâtre du Canada, par la voie d'un legs testamentaire. Par ce geste, j'ai souhaité agir non seulement comme porteur de flambeau, mais également soutenir par un geste concret mes deux passions que sont le théâtre et l'éducation.



ÉCOLE  
NATIONALE  
DE THÉÂTRE  
DU CANADA

[formationtheatre.ca](http://formationtheatre.ca)

5030, rue Saint-Denis,  
Montréal, Québec, H2J 2L8  
514-842-7954  
1-866-547-7328 (Canada et États-Unis)

[info@ent-nts.ca](mailto:info@ent-nts.ca)

**Longue vie à votre legs et à l'esprit d'expression créative !!**